



Communiqué 26 juin 2025.

POUR UNE POLICE PÉNITENTIAIRE AMBITIEUSE !

Unité Magistrats a été entendu par l'inspection générale de la justice chargée par le Garde des Sceaux de réfléchir à la création d'une police pénitentiaire.

Unité Magistrats a plaidé pour un projet ambitieux :

La police pénitentiaire regrouperait des missions opérationnelles étendues : extractions, garde et sécurisation des emprises pénitentiaires, gestion de crises (mutineries, prises d'otages) et activité de renseignement.

Mais l'aspect novateur, porté par Unité Magistrats, réside dans l'attribution de la qualité d'officier de police judiciaire (OPJ) aux membres de cette nouvelle police, leur permettant de mener des enquêtes judiciaires sous l'autorité exclusive du parquet et des juges.

- Cette police aurait compétence pour toutes les infractions liées au milieu carcéral, qu'elles se déroulent à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements : violences entre détenus ou contre le personnel, trafics, chantage, tentatives de corruption.
- Elle serait chef de file dans le programme des repentis-collaborateurs de justice sous l'autorité judiciaire.
- Elle interviendrait dans la formation des surveillants, particulièrement dans les futurs établissements de sécurité (projet porté par Unité Magistrats).
- Ses agents seraient formés à l'analyse criminelle pour observer les comportements des détenus et leurs interactions, notamment concernant leur implication dans la délinquance organisée voire mafieuse, avec pour objectif de connaître finement le milieu hébergé dans ces établissements pénitentiaires.



- Elle serait rattachée au ministère de la justice, sous l'autorité locale des procureurs de la République, interrégionale des JIRS et nationale du futur PNACO.

Ce dispositif, qui existe en Italie depuis vingt ans, a montré son efficacité et toute sa pertinence dans la lutte anti mafia.

Notre proposition vise une approche intégrée de la sécurité pénitentiaire, évitant la dispersion d'informations entre services cloisonnés.

Sa réalisation dépendra bien évidemment des moyens humains et financiers alloués.

Il est temps que la France se dote d'outils à la mesure des menaces que les groupes criminels et mafieux font peser sur notre République et sur la sécurité des personnels de justice !

Soyons ambitieux !

Nous continuerons à porter cette revendication légitime et resterons vigilants sur sa mise en œuvre effective.